

Le tabagisme : état de situation en Abitibi-Témiscamingue

Février 2016

Sommaire

Note méthodologique	4
La consommation de tabac	4
Tendance historique selon le sexe	4
Selon l'âge	7
Selon le revenu du ménage	8
Selon la scolarité	8
Selon le type de consommation	9
Selon l'intensité de consommation	10
L'exposition à la fumée secondaire	11
À la maison	11
Dans les lieux publics	13
Dans les véhicules	14
Les adolescents et les produits de tabac	15
La cigarette	15
Le cigarillo ou petit cigare	16
La cigarette aromatisée	16
La cigarette électronique	16
Faits saillants	18
Liens utiles	19



Photo : www.marieclaire.fr

Édition

produite par

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE
1, 9^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9
Téléphone : 819 764-3264
Télécopieur : 819 797-1947
www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca

Rédaction

Guillaume Beaulé, agent de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique

Collaboration

Sylvie Bellot, agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique

Josée Coderre, agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique

Thierry Simard, agent de planification, de programmation et de recherche
Direction des programmes Santé Mentale et Dépendance et de l'itinérance

Mise en page

Mélanie Gauthier, agente administrative
Direction de santé publique

ISBN : 978-2-89391-707-8 (Version imprimée)
978-2-89391-708-5 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
Bibliothèque et Archives Canada, 2016

Afin de ne pas alourdir les textes, le masculin inclut le féminin.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Ce document est également disponible en médias substitués, sur demande.

© Gouvernement du Québec

Le tabagisme : état de la situation en Abitibi-Témiscamingue

La consommation de tabac au sein de la population demeure un objet de surveillance important pour la direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue. Celle-ci a le mandat de dresser un portrait de la situation dans la région. Cet exercice permet de soutenir les gestionnaires et les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux dans la lutte au tabagisme.

Malgré toute la prévention et les nombreuses mesures législatives développées au cours des dernières décennies, le tabagisme demeure un problème au sein de la population. D'ailleurs, en novembre 2015, le gouvernement du Québec adoptait le projet de loi 44 pour renforcer la lutte au tabagisme. Parmi les nouveaux règlements, il y a entre autres l'interdiction de fumer dans un véhicule automobile en présence de personnes de moins de 16 ans, l'interdiction de fumer sur les terrains de jeux pour enfants et sur les terrains des centres de la petite enfance, ou encore l'interdiction de fumer sur les terrasses de restaurants ou de bars.

Pourtant, nul doute possible, le tabagisme a des impacts néfastes sur la santé de la population. En effet, il est associé à plus d'une vingtaine de maladies et d'affections, autant chez les fumeurs que chez les non-fumeurs.

Ainsi, les fumeurs ont de forts risques de développer :

- ◆ le cancer du poumon (85 % des nouveaux cas sont directement liés au tabagisme);
- ◆ d'autres types de cancer comme celui du larynx, des lèvres, de la bouche, du pharynx (gorge), de l'œsophage, de l'estomac, des reins, de la vessie et du pancréas;
- ◆ des maladies cardiovasculaires;
- ◆ des bronchites chroniques et de l'emphysème (75 % des cas liés au tabagisme);
- ◆ l'ostéoporose;
- ◆ des problèmes de dysfonctionnement érectile;
- ◆ sans parler des effets négatifs sur la femme enceinte et son bébé à naître (risque de fausse couche, de complication, bébé de petit poids, mortinaissance, etc.).

Pour leur part, les non-fumeurs exposés à la fumée secondaire, soit la fumée expirée par un fumeur ou celle émanant du tabac en combustion de sa cigarette et mélangée à l'air ambiant, risquent davantage de souffrir des maladies suivantes :

- ◆ le cancer du poumon;
- ◆ les maux de gorge;
- ◆ l'asthme;
- ◆ les otites;
- ◆ les bronchites;
- ◆ la réduction de la fonction pulmonaire;
- ◆ et les maladies cardiovasculaires.

Note méthodologique

La grande majorité des données présentées dans ce document proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), sous la responsabilité de Statistique Canada. Cette enquête s'adresse à la population de 12 ans et plus vivant dans un ménage privé¹. Plus particulièrement, le traitement statistique des données pour les années 2000-2001 à 2011-2012 a été effectué par l'Infocentre de santé publique, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Pour leur part, les résultats de l'enquête 2013-2014 sont issus directement d'un tableau CANSIM de Statistique Canada. Cette différence entraîne deux conséquences dans le contenu présenté ici :

- ♦ l'analyse plus détaillée n'a été possible que pour l'année 2011-2012, le tableau CANSIM de 2013-2014 ne comportant pas certaines variables de croisement;
- ♦ des différences méthodologiques dans le traitement des données ne permettent pas pour le moment de comparer historiquement les données de 2013-2014 avec celles des enquêtes antérieures.

De plus, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'une enquête avec un échantillon régional d'environ 1 200 personnes, comportant nécessairement une marge d'erreur. Par exemple, il arrive souvent que des écarts entre les taux de tabagisme de différentes années ne soient pas suffisamment grands. Ils se situent donc dans cette marge d'erreur. Alors, dans la réalité, cela signifie que le phénomène observé est relativement stable puisque l'écart observé n'est pas significatif sur le plan statistique.

Enfin, la dernière partie du document traite de données sur les adolescents provenant de l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), pour l'année 2013. Cette enquête ne comporte pas de données pour l'Abitibi-Témiscamingue, seulement des résultats pour l'ensemble de la province. Par conséquent, pour que ces données soient utiles, il faut poser l'hypothèse que les habitudes de consommation des adolescents dans la région s'avèrent les mêmes que celles de l'ensemble des adolescents du Québec.

La consommation de tabac

Tendance historique selon le sexe

Dans l'enquête, une personne est considérée comme un fumeur :

- ♦ si elle consomme du tabac sur une base régulière, soit au moins une cigarette tous les jours; on parle alors de fumeur régulier.
- ou
- ♦ si elle consomme du tabac occasionnellement, c'est-à-dire qu'elle ne fume pas à tous les jours; on parle alors de fumeur occasionnel.

Le détail des données selon ces deux types de consommation est présenté à la page 9.

1. Sont exclus de l'échantillon les autochtones sur réserve, les membres des Forces canadiennes, la population vivant en établissement carcéral et les personnes en situation d'itinérance. Ces exclusions peuvent entraîner une certaine sous-estimation de la proportion de personnes consommant des produits du tabac.

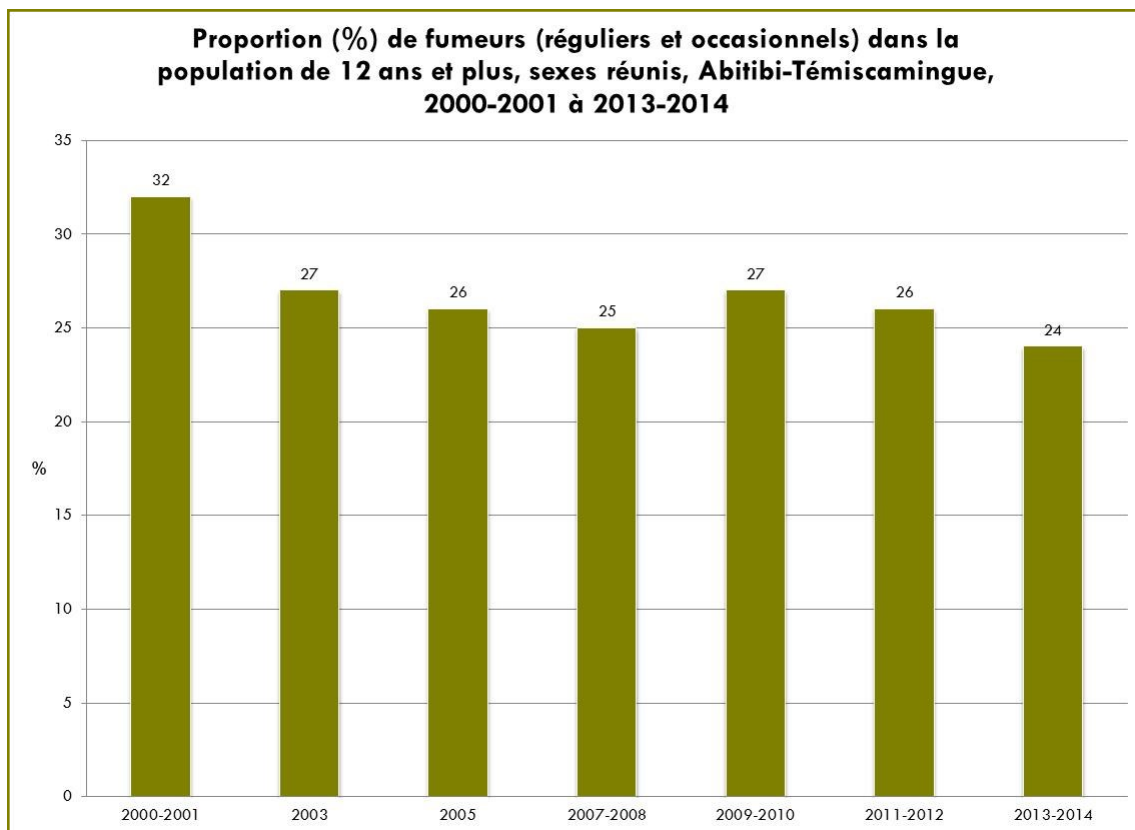
En 2013-2014, environ une personne sur quatre (24 %) de 12 ans et plus en Abitibi-Témiscamingue fumait la cigarette sur une base régulière ou occasionnelle, un résultat comparable à celui du reste du Québec² (21 %). Dans la région, cela représente un peu plus de 29 000 personnes.

Autrement dit : il n'y avait pas plus de fumeurs en A-T que dans le reste du Québec en 2013-2014

La figure 1 illustre la proportion de fumeurs en Abitibi-Témiscamingue, sexes réunis, selon l'année. En 2000-2001, la proportion de fumeurs (32 %) s'avère significativement plus élevée que celle en 2005 (26 %) et celle en 2007-2008 (25 %). Par conséquent, il y a eu une véritable diminution du taux de tabagisme dans la région par rapport à l'année 2000-2001. Cependant, depuis 2003, le taux est demeuré relativement stable, les écarts observés selon les années n'étant pas statistiquement significatifs³. À noter que peu importe l'année, la proportion régionale s'avère comparable à celle du reste de la province.

Autrement dit : après une diminution au début des années 2000, la proportion de fumeurs est demeurée stable par la suite

Figure 1



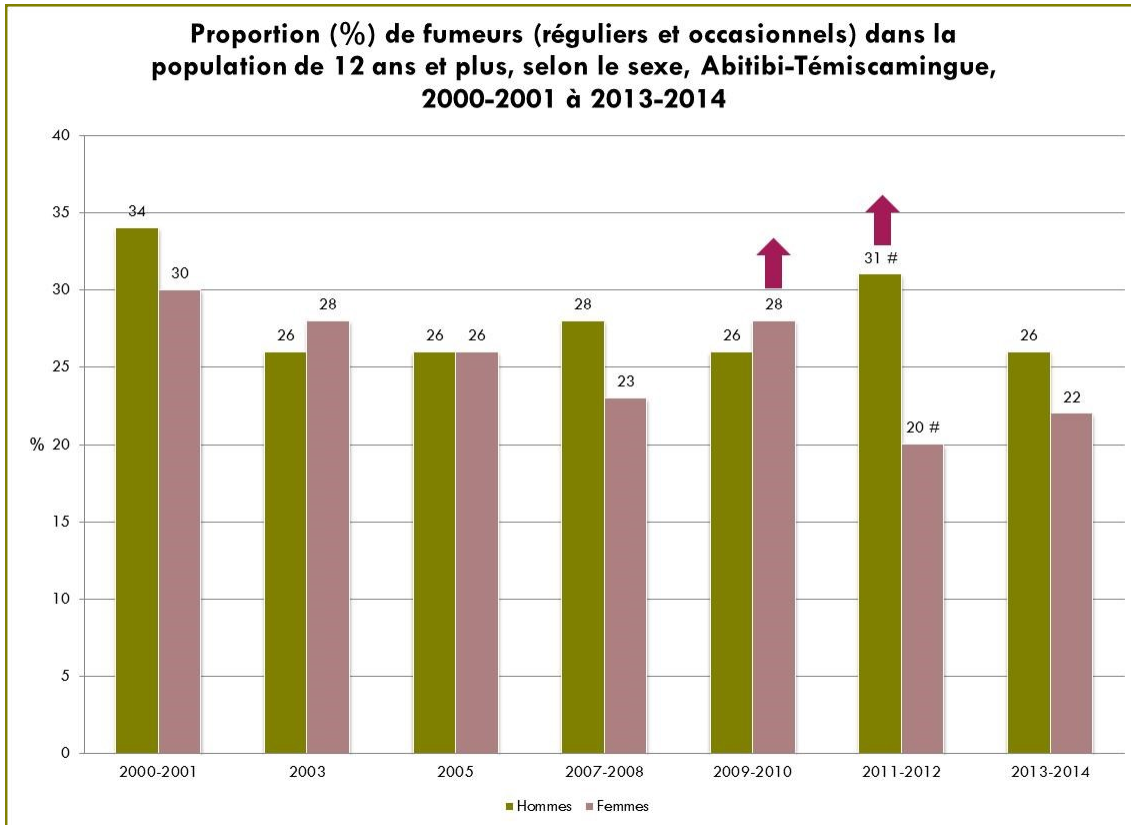
Source : Statistique Canada, ESCC, 2000-2001, 2003, 2005, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012 et 2013-2014.

- Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, soit l'ensemble de la province en excluant la région.
- Une enquête fonctionne comme un sondage électoral. Parfois, il existe un écart dans les intentions de vote entre deux partis politiques mais il n'est pas significatif car il se situe à l'intérieur de la marge d'erreur. Les journalistes disent alors que les partis sont à égalité.

Pour sa part, la figure 2 présente les proportions de fumeurs selon le sexe et les différentes années de l'enquête. En 2013-2014, environ 26 % des hommes et 22 % des femmes dans la région étaient des fumeurs. Malgré cet écart de 4 points, il n'y a pas de différence significative statistiquement entre les deux proportions. De plus, ces résultats régionaux s'avèrent comparables à ceux du reste du Québec.

Autrement dit : il n'y aurait pas plus d'hommes que de femmes qui fumaient dans la région

Figure 2



La flèche (↑) indique que la proportion dans la région est significativement plus élevée sur le plan statistique que celle du reste du Québec.

Le dièse (#) indique que l'écart selon le sexe est significatif sur le plan statistique, pour une année donnée.

Source : Statistique Canada, ESCC, 2000-2001, 2003, 2005, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012 et 2013-2014.

Chez les hommes, malgré les écarts observés chaque année de 2000-2001 à 2011-2012, les résultats sont comparables sur le plan statistique durant cette période. De plus, en 2011-2012, la proportion de fumeurs s'avère significativement plus élevée chez les hommes (31 %) que chez les femmes (20 %) dans la région. Pour toutes les autres années, malgré les différences constatées, il n'existe pas d'écarts statistiquement significatifs selon le sexe. Enfin, chez les hommes, seule la proportion régionale (31 %) en 2011-2012 est significativement supérieure à celle du reste du Québec (25 %). Pour toutes les autres années, les résultats dans la région se comparent à ceux du reste de la province.

Chez les femmes, une réelle baisse est observée seulement entre l'enquête des années 2000-2001 et celle de 2011-2012, la proportion passant de 30 % à 20 %. En ce qui concerne les autres années, les pourcentages s'avèrent comparables malgré les écarts. De plus, il n'y a qu'en 2009-2010 que le pourcentage régional se trouve significativement plus élevé que celui dans le reste de la province (28 % contre 21 %).

Autrement dit : depuis 2000, la proportion de fumeurs est stable chez les hommes alors qu'elle a diminué chez les femmes

Selon l'âge

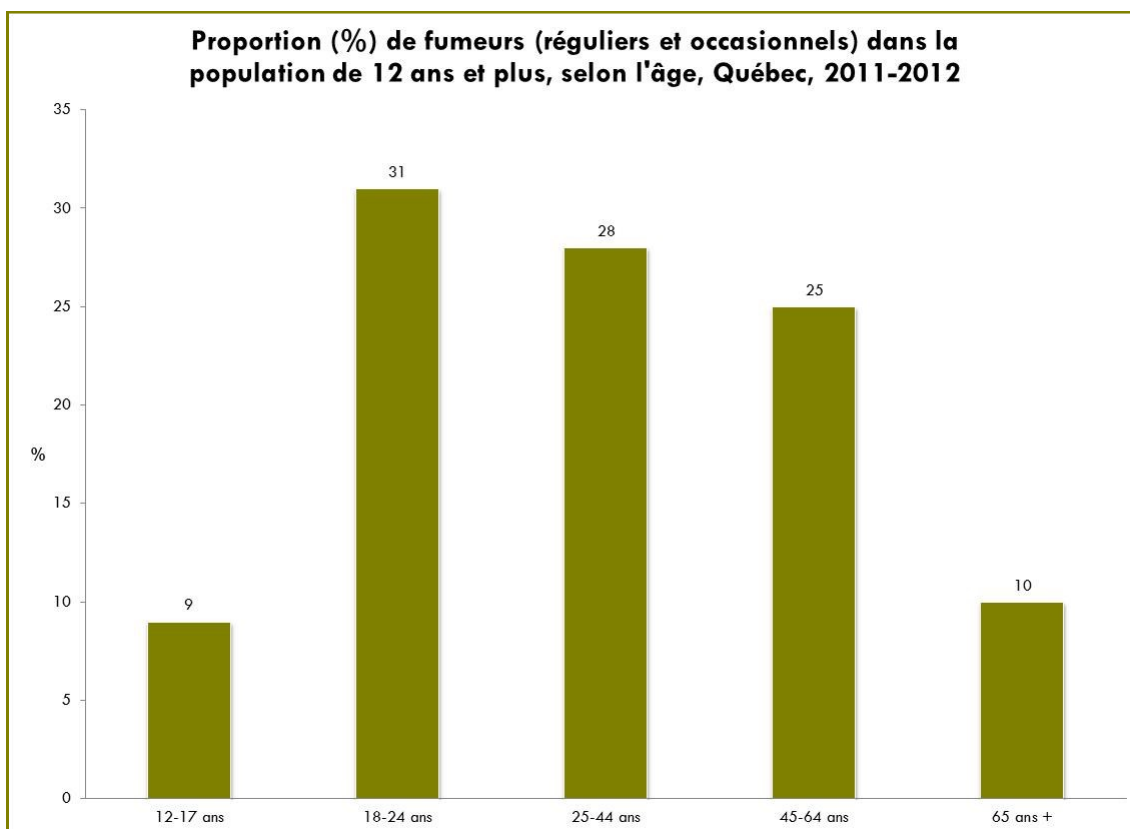
La faible qualité des estimations selon le groupe d'âge ne permet pas de dresser une analyse des résultats dans la région, pour l'année 2011-2012. Cependant, à titre indicatif, l'analyse des données québécoises démontre que les proportions les plus élevées de fumeurs se retrouvent chez les personnes de 18 à 44 ans, autour de 30 % (voir la figure 3). De plus, environ une personne sur quatre est un fumeur dans le groupe des 45 à 64 ans. Enfin, chez les jeunes (12 à 17 ans) de même que chez les aînés (65 ans et plus), les fumeurs représentent environ une personne sur dix. Ce scénario se répète autant chez les hommes que chez les femmes.

Autrement dit : on retrouve plus de fumeurs chez les personnes âgées de 18 à 44 ans au Québec



Photo : www.lematin.ch

Figure 3



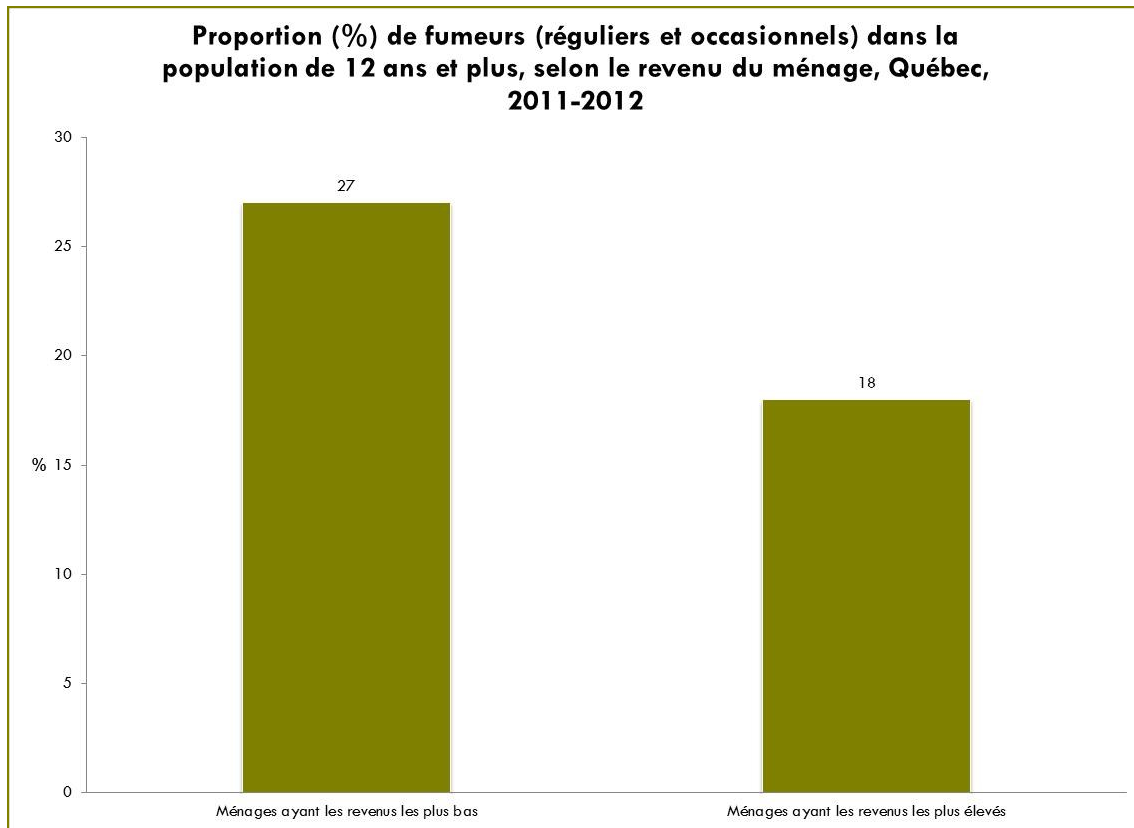
Source : Statistique Canada, ESCC, 2011-2012.

Selon le revenu du ménage

Encore une fois, aucune analyse régionale n'est possible ici en raison de la faible qualité des estimations selon le revenu du ménage pour l'année 2011-2012. Néanmoins, à titre indicatif, l'analyse des données québécoises révèle une tendance claire (voir la figure 4). La proportion de fumeurs s'avère beaucoup plus élevée dans les ménages ayant le revenu le plus bas, comparativement à ceux ayant le plus haut revenu, soit 27 % contre 18 %. Ces écarts significatifs selon le revenu se retrouvent dans toutes les enquêtes depuis celle de 2005.

Autrement dit : au Québec, il y avait plus de fumeurs dans les ménages ayant un faible revenu

Figure 4



Source : Statistique Canada, ESCC, 2011-2012.

Selon la scolarité

Dans la région, il ne semble pas y avoir de liens entre la consommation de tabac et la scolarité. Ainsi, en 2011-2012, la proportion de fumeurs s'établissait à 27 % chez les personnes sans diplôme d'études secondaires et à 24 % chez celles ayant un diplôme d'études postsecondaires, l'écart de 3 points n'étant pas statistiquement significatif. Cette tendance se retrouve également à l'échelle provinciale et elle se maintient depuis l'enquête de 2005.

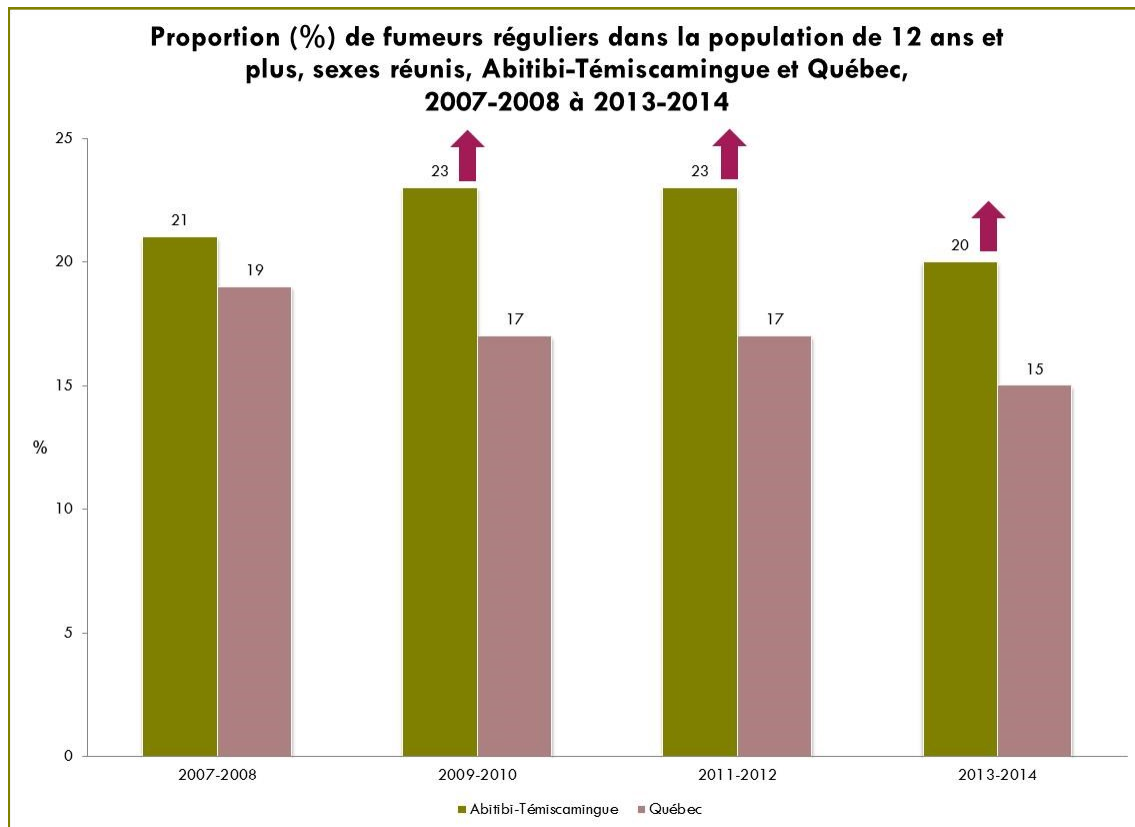
Selon le type de consommation

En 2013-2014, la proportion de fumeurs réguliers, c'est-à-dire fumant au moins une cigarette tous les jours, s'élevait à environ 20 % dans la région. Pour leur part, les fumeurs occasionnels, qui ne fument pas tous les jours, représentaient moins de 5 % de la population de 12 ans et plus. Cette tendance s'avère relativement la même chez les hommes et chez les femmes. Dans l'ensemble, cela représentait environ 24 000 fumeurs réguliers et 5 000 fumeurs occasionnels en Abitibi-Témiscamingue.

Comme l'illustre la figure 5, la proportion de fumeurs réguliers n'a pas beaucoup évolué de 2007-2008 à 2011-2012 en Abitibi-Témiscamingue, les écarts observés n'étant pas statistiquement significatifs⁴. Par contre, elle a diminué dans le reste du Québec. De plus, au cours des trois dernières enquêtes, la proportion régionale est demeurée significativement plus élevée que celle du reste du Québec.

Autrement dit : il y avait plus de fumeurs réguliers en A-T que dans le reste du Québec

Figure 5



La flèche (↑) indique que la proportion dans la région est significativement plus élevée sur le plan statistique que celle du reste du Québec.

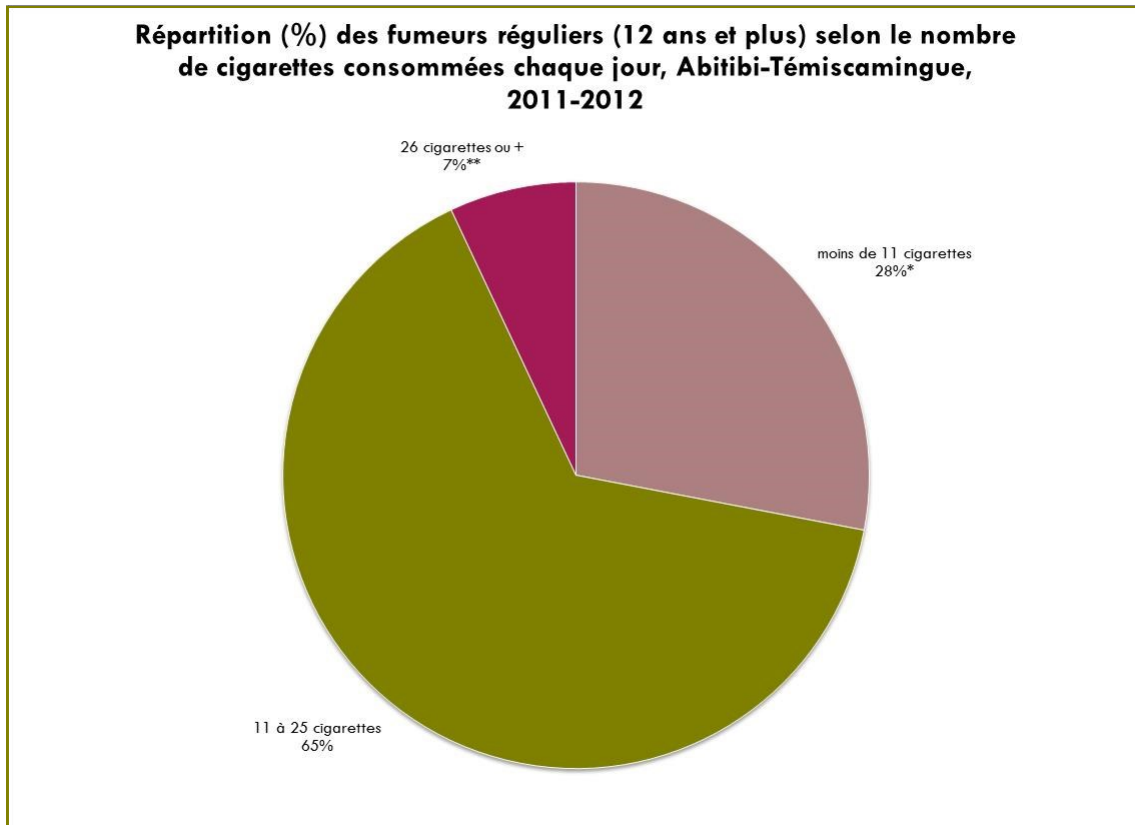
Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012 et 2013-2014.

4. Il faut rappeler que la comparaison des données de 2013-2014 avec celles des enquêtes antérieures est impossible en raison de la méthodologie qui diffère.

Selon l'intensité de consommation

En 2011-2012, la majorité des fumeurs réguliers de la région, soit environ 65 %, consommaient un demi à un paquet complet par jour, ce qui représente de 11 à 25 cigarettes (voir la figure 6). Un peu plus d'un fumeur sur quatre (28 %) fumait 10 cigarettes ou moins quotidiennement. Par conséquent, moins d'un fumeur régulier sur dix consommait plus d'un paquet de cigarettes par jour.

Figure 6



* Attention, estimation de qualité moyenne, la proportion doit être interprétée avec prudence.

** Estimation de faible qualité, présentée à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, ESCC, 2011-2012.

Ces résultats se comparent à ceux du reste du Québec et se révèlent plutôt stables au cours des dernières années. À noter que dans la province, le pourcentage de fumeurs réguliers consommant 10 cigarettes ou moins par jour a quelque peu augmenté sur une période de dix ans. À l'inverse, le pourcentage de fumeurs consommant de 11 à 25 cigarettes a légèrement diminué.



Photo : hellocoton.fr

L'exposition à la fumée secondaire

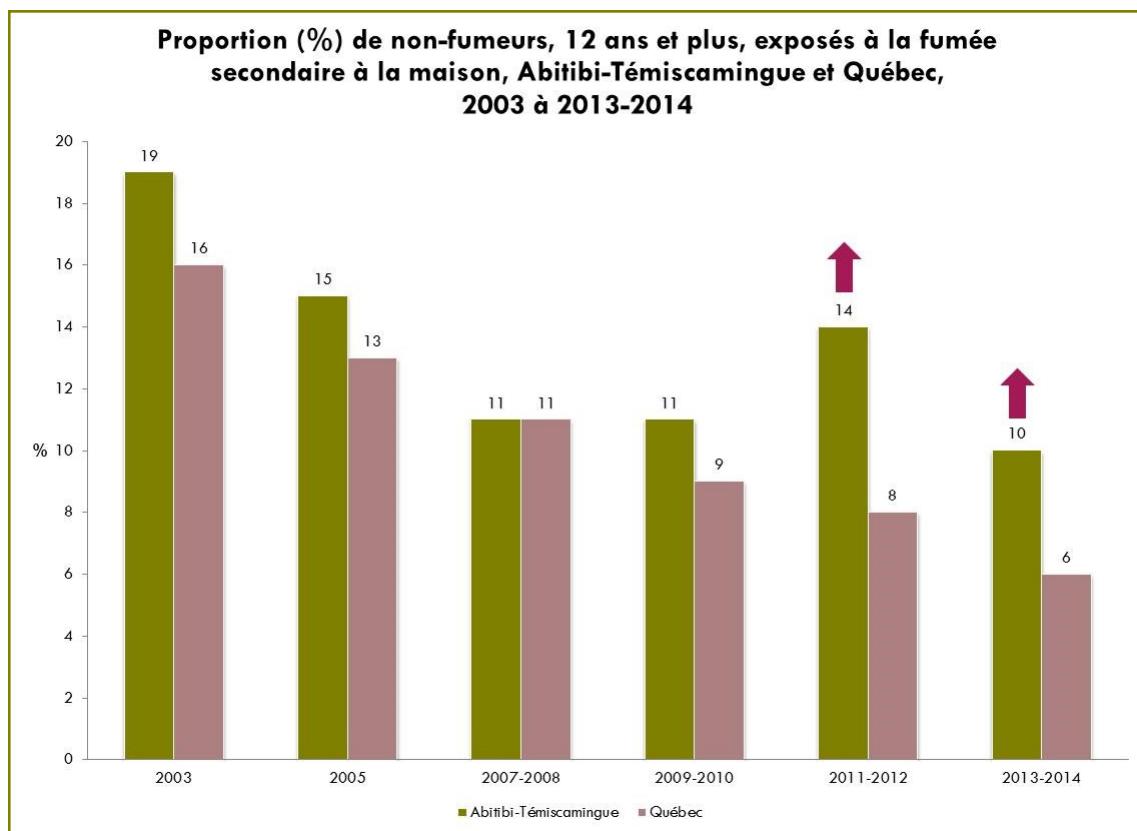
À la maison

Les non-fumeurs sont également à risque de développer des maladies particulières s'ils sont exposés à la fumée secondaire. La figure 7 présente le pourcentage de non-fumeurs de 12 ans et plus, sexes réunis, exposés à la fumée secondaire à la maison dans la région et au Québec, en fonction des différentes enquêtes disponibles. Il ressort qu'en Abitibi-Témiscamingue, cette proportion a diminué entre l'enquête de 2003 et celle de 2009-2010, passant de 19 % à 11 %.



Photo : sante.lefigaro.fr

Figure 7



La flèche (↑) indique que la proportion dans la région est significativement plus élevée sur le plan statistique que celle du reste du Québec.

Source : Statistique Canada, ESCC 2003, 2005, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012 et 2013-2014.

Toutefois, il faut préciser que de 2005 à 2009-2010, le pourcentage est demeuré relativement stable, malgré les écarts observés. Par la suite, il a même connu une hausse significative en 2011-2012. Durant la même période, au Québec, la baisse observée a été constante. De plus, au cours des deux dernières enquêtes, le résultat régional a été plus élevé que celui du reste du Québec. Ainsi, en 2013-2014, 10 % de non-fumeurs se trouvaient dans cette situation en Abitibi-Témiscamingue contre 6 % dans le reste de la province. Cela représentait environ 9 000 personnes dans la région.

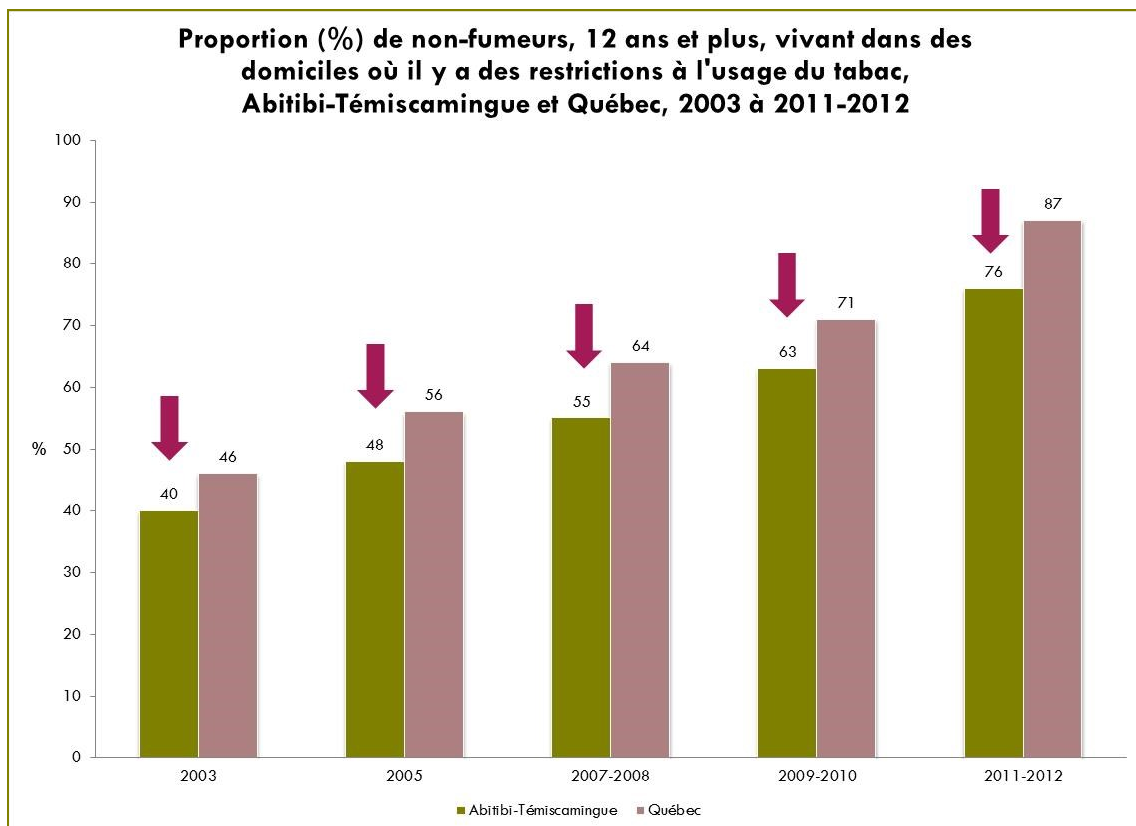
Autrement dit : après une diminution au début des années 2000, la proportion de non-fumeurs exposés à la fumée secondaire à la maison est demeurée assez stable

Par ailleurs, dans la région comme au Québec, aucun écart significatif n'a été identifié selon le sexe. Enfin, en ce qui concerne l'âge, la qualité moyenne des estimations régionales ne permet pas de tirer une conclusion quelconque. Cependant, à titre indicatif, les données provinciales révèlent des proportions trois fois plus élevées chez les jeunes entre 12 et 24 ans, environ 16 %, comparativement aux autres groupes d'âge pour qui le pourcentage varie entre 5 et 6 %.

En parallèle, une augmentation de la proportion de non-fumeurs vivant dans des domiciles où il y a des restrictions à l'usage du tabac a été observée, autant dans la région qu'au Québec. Ces restrictions comprennent entre autres l'interdiction de fumer dans la maison, celle de fumer dans certaines pièces seulement ou encore l'interdiction de fumer en présence des enfants. En effet (voir la figure 8), le pourcentage de non-fumeurs vivant dans ces domiciles avec des restrictions est passé de 40 % en 2003 à 76 % en 2011-2012 en Abitibi-Témiscamingue. Toutefois, malgré cette hausse, la proportion régionale est demeurée significativement inférieure à celle du reste du Québec, durant toute la période étudiée. À noter que dans la région, aucun écart significatif n'a été identifié selon le sexe ou encore selon l'âge pour l'année 2011-2012 en ce qui concerne ces restrictions.

Autrement dit : malgré une hausse depuis 10 ans, il y a toujours moins de non-fumeurs dans la région que dans le reste du Québec qui vivent dans des domiciles ayant des restrictions à l'usage du tabac

Figure 8



La flèche (↓) indique que la proportion dans la région est significativement plus faible sur le plan statistique que celle du reste du Québec.

Source : Statistique Canada, ESCC 2003, 2005, 2007-2008, 2009-2010 et 2011-2012.

Dans les lieux publics



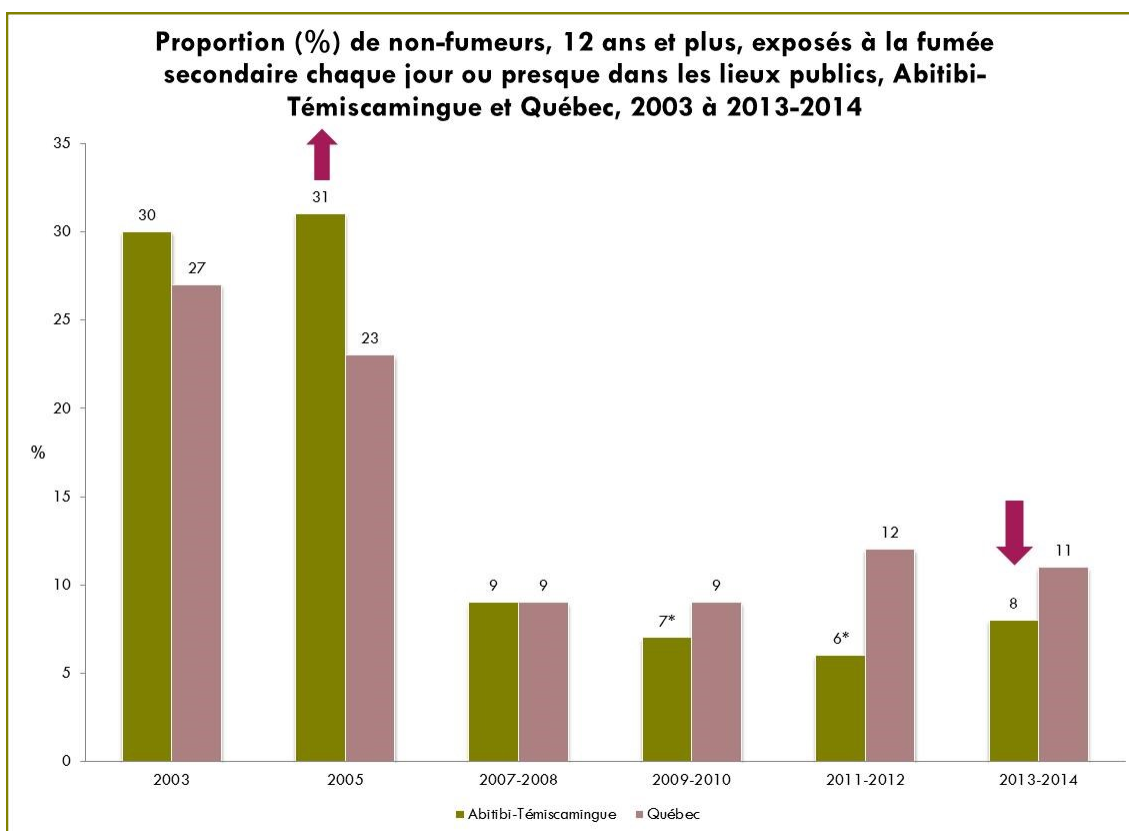
Photo : www.20minutes.fr

En mai 2006, le gouvernement du Québec a mis en application la Loi sur le tabac qui interdit totalement de fumer dans tous les lieux publics fermés de la province. Cette mesure législative a eu des effets visibles sur la proportion de non-fumeurs exposés à la fumée secondaire chaque jour ou presque dans les lieux publics, comme l'indique la figure 9. En effet, en 2003 et 2005, avant l'application de la loi, près d'un non-fumeur sur trois était exposé à cette fumée secondaire en Abitibi-Témiscamingue. En 2005, la proportion (31 %) s'avérait même supérieure à celle du reste du Québec (23 %).

À partir de 2007-2008, les pourcentages ont chuté en bas de 10 % dans la région. Dans le reste de la province, la proportion s'est maintenue en deçà de 10 % pendant quatre ans, pour ensuite remonter jusqu'à 12 %, une hausse significative statistiquement. À noter qu'en 2013-2014, 8 % des non-fumeurs de l'Abitibi-Témiscamingue demeuraient encore exposés à la fumée secondaire dans les lieux publics, une proportion néanmoins significativement inférieure à celle du reste du Québec (11 %). Cela représentait environ 7 000 personnes dans la région.

Autrement dit : il y avait moins de non-fumeurs exposés à la fumée secondaire dans les lieux publics en A-T que dans le reste du Québec en 2013-2014

Figure 9



* Attention : estimation de qualité moyenne.

Les flèches indiquent que la proportion dans la région est significativement différente sur le plan statistique par rapport celle du Québec (↓ = inférieure ; ↑ = supérieure).

Source : Statistique Canada, ESCC 2003, 2005, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012 et 2013-2014.

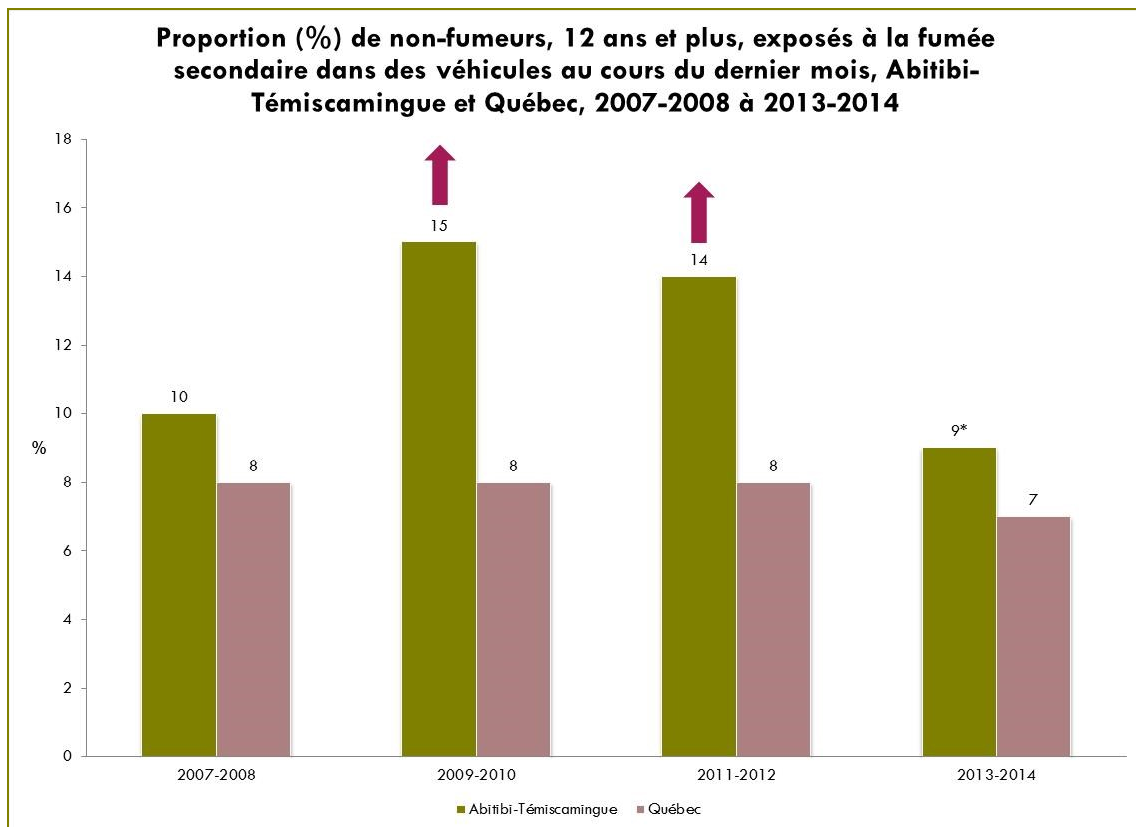
La qualité moyenne des estimations régionales selon le sexe et l'âge ne permet pas d'en tirer une conclusion quelconque. Par contre, à titre indicatif, l'analyse des données provinciales ne révèle aucun écart significatif selon le sexe en 2013-2014. En ce qui concerne l'âge, en 2011-2012, la proportion québécoise a tendance à diminuer chez les non-fumeurs plus âgés. Ainsi, chez ceux âgés de 12 à 24 ans, environ un sur cinq (20 %) serait exposé à la fumée secondaire dans les lieux publics, un pourcentage qui atteint 14 % chez les personnes de 25 à 44 ans, 10 % chez celles de 45 à 64 ans et 6 % chez celles de 65 ans ou plus.

Dans les véhicules

Les non-fumeurs peuvent également être exposés à la fumée secondaire dans des véhicules (automobiles, camions, etc.), un endroit particulièrement restreint et pouvant être peu aéré⁵. Au cours des dernières enquêtes (voir la figure 10), dans la région, de 9 % à 15 % des non-fumeurs de 12 ans et plus ont été exposés à la fumée secondaire dans des véhicules, dans le mois précédant les enquêtes. Malgré les grandes différences observées, ces écarts ne sont pas significatifs sur le plan statistique. Cela pourrait représenter entre 8 000 et 13 000 personnes en Abitibi-Témiscamingue. Au Québec, la tendance était aussi relativement stable de 2007-2008 à 2013-2014. Il faut ajouter qu'en 2009-2010 et en 2011-2012, le résultat régional était significativement plus élevé que celui du reste de la province. En 2013-2014, aucune comparaison n'a pu être réalisée en raison de la qualité de l'estimation régionale.

Autrement dit : la proportion de non-fumeurs exposés à la fumée secondaire dans un véhicule est relativement stable ces dernières années

Figure 10



* Attention : estimation de qualité moyenne.

La flèche (↑) indique que la proportion dans la région est significativement plus élevée sur le plan statistique que celle du reste du Québec.

Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012 et 2013-2014.

5. D'ailleurs, le projet de loi 44 du gouvernement du Québec, visant à renforcer la lutte contre le tabagisme, interdit désormais la consommation de tabac à l'intérieur d'un véhicule en présence d'un mineur de moins de 16 ans. Il a été adopté en novembre 2015.

Les résultats selon le sexe et l'âge dans la région ne peuvent être probants en raison de la qualité des estimations. Au Québec, l'analyse n'identifie pas d'écarts significatifs selon le sexe en 2013-2014. En ce qui concerne l'âge, la proportion de non-fumeurs s'élevait à 15 % parmi les jeunes âgés de 12 à 19 ans. Elle diminuait à 10 % chez ceux de 20 à 34 ans et se maintenait entre 2 % et 5 % pour les autres groupes d'âge. Les jeunes étaient donc les plus touchés dans la province.

Les adolescents et les produits de tabac

Les données de cette dernière section sont tirées de l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Cette enquête ne comporte toutefois que des données provinciales. L'intérêt de les utiliser dans le présent document s'explique par la nature des indicateurs, qui ne se retrouvent pas dans les autres enquêtes ayant un échantillon régional. Il s'agit de la consommation de cigarettes aromatisées, de cigarillos et la cigarette électronique. Cela exige néanmoins de poser l'hypothèse que les habitudes de consommation des adolescents dans la région ne se distinguent pas de celles de l'ensemble des adolescents du Québec. Enfin, il est à noter que la notion « d'adolescents » fait référence ici aux élèves fréquentant une école secondaire, âgés entre 12 et 17 ans. La figure 11, à la page 17, résume les résultats pour les principaux produits du tabac en 2013.

La cigarette



Photo : sensortower.com

Pour commencer, il est utile de présenter les données sur la consommation de la cigarette « ordinaire ». En 2013, environ 6 % des élèves du secondaire du Québec avaient fumé au moins une cigarette dans les 30 jours précédant l'enquête. En Abitibi-Témiscamingue, ce pourcentage représenterait près de 600 jeunes. La proportion a nettement diminué au cours des dernières années puisqu'en 1998, elle s'élevait à 30 % dans la province.

Cependant, lorsqu'il est question des fumeurs actuels, c'est-à-dire ceux qui fument sur une base quotidienne ou à l'occasion⁶, la proportion est alors réduite à 3 % en 2013. Dans la région, cela pourrait correspondre à environ 300 jeunes. Ici également, la situation s'est grandement améliorée puisqu'en 1998, les fumeurs actuels comptaient pour 20 % des élèves. Il est à noter qu'aucun écart selon le sexe n'a été identifié pour ces deux indicateurs.

À titre indicatif et concernant seulement la cigarette, en 2010-2011, une autre enquête⁷ révélait que 8 % des élèves du secondaire en Abitibi-Témiscamingue étaient des fumeurs « actuels », une proportion comparable à celle du Québec. Toutefois, en ce qui concerne l'âge d'initiation au tabagisme, relativement plus d'élèves de 13 ans et plus dans la région qu'au Québec avaient fumé leur première cigarette avant l'âge de 13 ans, soit 12 % contre 8 %.

6. Les autres sont considérés comme des fumeurs « débutants » ayant fumé moins de 100 cigarettes au cours de leur vie.

7. Il s'agit de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS). Un fascicule comprenant des données régionales peut être consulté à partir du lien suivant :

<http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/agence/publications/jeunesse/eqsjs/EQSJSTabagisme.pdf>

Le cigarillo ou petit cigare



Photo : fr.canoe.ca

Au Québec, environ 7 % des élèves du secondaire en 2013 avaient fumé au moins un cigarillo⁸ dans les 30 jours précédant l'enquête. La proportion de garçons (7 %) s'avère significativement plus élevée que celles de filles (6 %). En Abitibi-Témiscamingue, cela pourrait représenter environ 700 jeunes. À noter que depuis 2004, au Québec, le pourcentage de jeunes ayant fumé au moins un cigarillo a diminué considérablement, puisqu'il s'élevait alors à 19 %. Il faut préciser qu'en 2008, une modification dans la loi rendait illégale la vente de cigarillos à l'unité, ce qui pourrait expliquer partiellement cette baisse.

La cigarette aromatisée



Photo : www.cqct.qc.ca

En 2013, pour la première fois, l'ETADJES s'est penchée sur la consommation de cigarettes aromatisées. Au Québec, près de 9 % des élèves du secondaire en avaient consommé au moins une au cours des 30 jours précédant l'enquête, autant chez les garçons que chez les filles. Dans la région, cette proportion pourrait représenter environ 900 jeunes.

La cigarette électronique



Photo : sante.lefigaro.fr

En 2013, pour la première fois également, les élèves du secondaire du Québec ont été interrogés sur l'usage de la cigarette électronique. Ainsi, plus d'un élève sur quatre (28 %) a déjà utilisé la cigarette électronique au moins une fois au cours de sa vie. Les garçons étaient proportionnellement plus nombreux que les filles dans cette situation, soit 33 % contre 23 %. Fait intéressant à noter, parmi les élèves non-fumeurs depuis toujours, 20 % avaient déjà essayé la cigarette électronique au cours de leur vie.

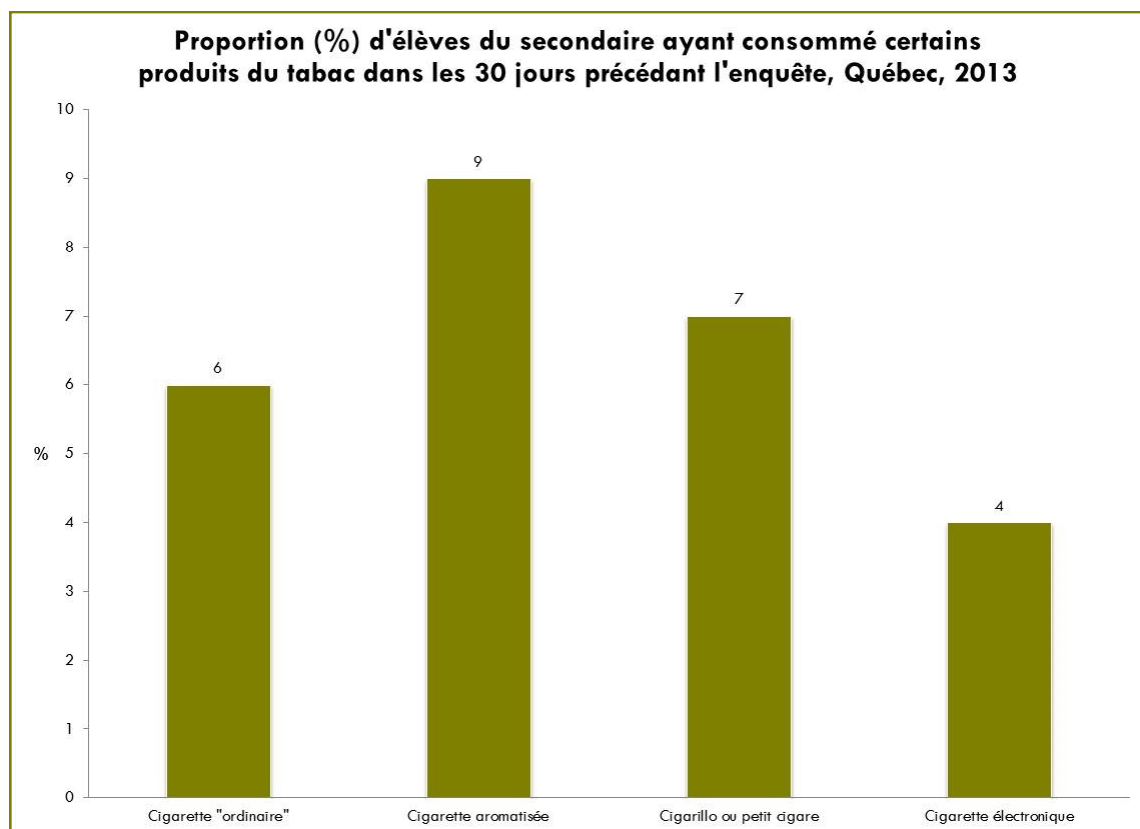
En ce qui concerne la consommation dans les 30 jours précédant l'enquête, le pourcentage d'élèves se situe plutôt à 4 % et aucun écart selon le sexe n'a été identifié. En Abitibi-Témiscamingue, cela pourrait correspondre à environ 400 jeunes.

8. Un cigarillo au complet ou seulement quelques bouffées ou « puffs ». Cette précision s'applique également aux indicateurs sur la cigarette aromatisée et la cigarette électronique.



Photo : www.cqct.qc.ca

Figure 11



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES), 2013.

Faits saillants

- ◆ En 2013-2014, environ une personne sur quatre fumait tous les jours ou à l'occasion en Abitibi-Témiscamingue, un résultat relativement stable depuis 2003.
- ◆ Malgré un écart observé, il n'existe pas de différence significative dans la consommation de tabac entre les hommes et les femmes de la région en 2013-2014.
- ◆ En 2013-2014, relativement plus de personnes fumaient tous les jours en Abitibi-Témiscamingue que dans le reste de la province.
- ◆ Moins d'un fumeur régulier sur dix consommait 26 cigarettes ou plus (un paquet ou plus) par jour dans la région, en 2011-2012.
- ◆ En Abitibi-Témiscamingue, relativement plus de non-fumeurs que dans le reste du Québec ont été exposés à la fumée secondaire à leur domicile en 2013-2014.
- ◆ En 2013-2014, relativement moins de non-fumeurs en Abitibi-Témiscamingue que dans le reste de la province ont été exposés à la fumée secondaire dans des lieux publics.
- ◆ Depuis dix ans, le pourcentage de non-fumeurs exposés à la fumée secondaire, autant à la maison que dans les lieux publics, a diminué dans la région.
- ◆ À l'inverse, plus de non-fumeurs depuis dix ans vivent dans un domicile où il existe des restrictions à l'usage du tabac.

Depuis une quinzaine d'années, des progrès ont tout de même été observés en Abitibi-Témiscamingue comme au Québec, que ce soit la diminution du pourcentage de fumeurs ou encore celle de non-fumeurs exposés à la fumée secondaire. Cependant, la situation s'avère plutôt stable depuis quelques années, comme si un plancher avait été atteint en ce qui concerne la consommation de tabac. De plus, l'introduction de nouveaux produits, comme les cigarettes aromatisées et la cigarette électronique, peut contribuer à susciter un certain intérêt chez les plus jeunes. Ainsi, une partie d'entre eux pourraient devenir de futurs consommateurs de tabac.



Photo : www.rtflash.fr

Par conséquent, il est nécessaire de demeurer vigilant et de poursuivre les actions de prévention (par exemple « La gang allumée »). Les mesures soutenant les personnes désirant cesser de fumer (exemple : les Centres d'abandon du tabagisme, le défi « J'arrête, j'y gagne » ou encore le Service de messagerie texte pour arrêter le tabac (SMAT)) méritent également d'être maintenues.

Liens utiles



La gang allumée :

www.lagangallumee.com/fr/



Les centres d'abandon du tabagisme en Abitibi-Témiscamingue :

www.jarrete.qc.ca/fr/centres/abitibi.html



J'arrête :

www.jarrete.qc.ca/



Le Service de messagerie texte pour arrêter le tabac :

www.smat.ca/

